

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le

ID : 033-895134674-20231214-20230508-DE



Annexe 2 : Liste des marchés (délibération avale)

Direction	Intitulé du marché / Lot	Procédure	Type de marché	Montant maxi	Durée	Montant max sur la durée totale du marché	Date de la CAO	Attributaires
DIP / DSE	Diagnostic des ouvrages d'eau appartenant à la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole	La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. □	Accord-cadre à marchés subséquents	Il s'agit d'un accord-cadre, sans montant minimum, avec un montant maximum de : 300 000 € HT pour la période 1 195 000 € HT pour la période 2 195 000 € HT pour la période 3 195 000 € HT pour la période 4 □	L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. Le nombre de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 4 ans.	Un total de 885 000 € HT sur toute la durée de l'accord-cadre. □	12/12/2023	Multi-attributaire (3 attributaires)